

07-30-04-25

Identifiant FAST : ASCL_2_2025-04-30T12-17-23.00 (MI260898559)

Identifiant unique de l'acte : 050-200085405-20250430-07-30-04-25-BF (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : BP 25 - Commune

Date de décision : Apr 30, 2025 12:00:00 AM

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : DOCBUDG-20008540500013-0500006-BP-2025-
30042025.XML

Préparé
Transmis
Accusé de réception

Date 30/04/25 à 12:17
Date 30/04/25 à 12:17
Date 30/04/25 à 16:08

Par LEBEURIER Chantal
Par LEBEURIER Chantal



REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE : Commune Nlle de Gouville s/ Mer (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20008540500013

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE COUTANCES

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : Budget communal (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le filialité de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou filialité du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	10
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	13
D1 - Balance générale - Dépenses	15
D2 - Balance générale - Recettes	17

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	19
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	23
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	26
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	27
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	28
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	37
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	39
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	42
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	46

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	49
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	50
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	55
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	57
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	58

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	60
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	61
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	62
B3.1 - Etat des provisions constituées	63
B3.2 - Etablissement des provisions	65
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	66
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes prévues d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	68
B9 - Etat du personnel	69
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	73
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	74
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	75
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	76
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	77

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L. 5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de déclarations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote de budget », sinon les montants dans les charges AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régime simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES		
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		
		I
		A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	3 339

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	823,70
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	961,87
3	Dépenses d'équipement brut / population	843,11
4	Encours de dette / population (2) (3)	829,21
5	DGF / population	341,06
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	43,03 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	94,50 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	87,65 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	86,21 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	14,37 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des Informations N-2 (transmises par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	
	I
	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,50 %
- Investissement : 7,50 %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) : A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) : Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) : Au maximum sans la limite de 7,50% des dépenses réelles de chaque section.

(4) : A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par décision n° ... du ...

(5) : Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) : A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

	I	C1
--	---	----

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	6 124 908,66	7 719 409,49	-397 529,96	A1 1 196 970,87
Investissement	3 369 155,08	3 861 461,18 (3)	-397 529,96	A2 94 776,14
Fonctionnement	2 755 753,58	3 857 948,31 (4)	0,00	A3 1 102 194,73

RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes		Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II	1 362 449,00	III + IV	B1 -98 267,00
Investissement	I	1 362 449,00	III	B2 -98 267,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	1 098 703,87
Investissement	A2 + B2	-3 490,86
Fonctionnement	A3 + B3	1 102 194,73

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 1 362 449,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,réglo)	0,00
14	Opération d'équipement n° 14	7 275,00
20	Opération d'équipement n° 20	8 799,00
25	Opération d'équipement n° 25	40 655,00
32	Opération d'équipement n° 32	175 581,00
33	Opération d'équipement n° 33	365 024,00
36	Opération d'équipement n° 36	37 079,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	224 173,00
21	Immobilisations corporelles (3)	37 149,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	466 714,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivent le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2321.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 1 264 182,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 264 182,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certains n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certains n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		II	
		A	
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	DEPENSES	RECETTES
		2 295 744,05	2 300 234,91
		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	1 362 449,00	1 264 182,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 94 776,14
		=	=
Total de la section d'investissement (2)		3 659 193,05	3 659 193,05
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	DEPENSES	RECETTES
		4 410 397,00	3 311 693,13
		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 098 703,87
		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		4 410 397,00	4 410 397,00
TOTAL DU BUDGET (4)		8 069 590,05	8 069 590,05

(1) À servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées ; et en recettes, aux recettes constatées n'ayant pas donné lieu à l'imputation d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent ; et en recettes, aux recettes constatées n'ayant pas donné lieu à l'imputation d'un titre et non rattachées.

(2) "RAR" de la section d'investissement : RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) "RAR" de la section de fonctionnement : RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du Budget : total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	20 062,00	0,00	251 818,00	251 818,00	251 818,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	300 375,00	232 972,00	318 181,00	318 181,00	549 153,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	680 490,00	37 149,00	708 180,00	708 180,00	745 329,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	3 970 088,00	1 092 328,00	625 681,00	625 681,00	1 718 009,00
Total des dépenses d'équipement		4 986 015,00	1 362 449,00	1 901 860,00	1 901 860,00	3 264 309,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	112 634,20	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	232 124,05	0,00	284 674,05	284 674,05	284 674,05
18	Compte de liaison : affectation (IM, régime) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	152 289,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		497 047,25	0,00	284 674,05	284 674,05	284 674,05
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		5 483 062,25	1 362 449,00	2 186 534,05	2 186 534,05	3 548 983,05

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	151 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	20 036,00		10 210,00	10 210,00	10 210,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		171 036,00		110 210,00	110 210,00	110 210,00

TOTAL	5 654 098,25	1 362 449,00	2 296 744,05	2 296 744,05	3 659 193,05
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

0 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 659 193,05
---	---------------------

(1) Voir état VB pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors réponses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiée en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	1 690 845,20	1 264 182,00	358 344,00	358 344,00	1 622 526,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	1 135 558,30	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 826 403,50	1 264 182,00	358 344,00	358 344,00	1 622 526,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	486 979,96	0,00	347 808,00	347 808,00	347 808,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	1 712 593,70	0,00	3 490,86	3 490,86	3 490,86
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	15 839,05	0,00	19 104,05	19 104,05	19 104,05
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	21 800,00	0,00	1 200,00	1 200,00	1 200,00
Total des recettes financières		2 237 212,71	0,00	371 602,91	371 602,91	371 602,91
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		5 063 616,21	1 264 182,00	729 946,91	729 946,91	1 994 128,91

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	877 982,00		1 474 796,00	1 474 796,00	1 474 796,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	89 994,00		85 282,00	85 282,00	85 282,00
041	Opérations patrimoniales (10)	20 036,00		10 210,00	10 210,00	10 210,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		988 012,00		1 570 288,00	1 570 288,00	1 570 288,00

TOTAL	6 051 628,21	1 264 182,00	2 300 234,91	2 300 234,91	3 564 416,91
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	94 776,14
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 659 193,05
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	1 460 078,00
--	---------------------

(1) Voir état I-8 pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 038.

(4) Sauf 165, 166 et 1044U.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 - RI\ 021$; $DI\ 040 - RI\ 042$; $RI\ 040 - DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 38, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	980 430,00	0,00	1 111 597,00	1 111 597,00	1 111 597,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 111 500,00	0,00	1 183 573,00	1 183 573,00	1 183 573,00
014	Atténuations de produits	200 824,00	0,00	200 688,00	200 688,00	200 688,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	234 830,00	0,00	279 808,00	279 808,00	279 808,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 533 584,00	0,00	2 775 667,00	2 775 667,00	2 775 667,00
66	Charges financières	57 000,00	0,00	71 750,00	71 750,00	71 750,00
67	Charges spécifiques (3)	7 890,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		902,00	902,00	902,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 598 474,00	0,00	2 850 319,00	2 850 319,00	2 850 319,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	877 962,00		1 474 796,00	1 474 796,00	1 474 796,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	89 994,00		85 282,00	85 282,00	85 282,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		967 956,00		1 560 078,00	1 560 078,00	1 560 078,00

TOTAL	3 566 450,00	0,00	4 410 397,00	4 410 397,00	4 410 397,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 410 397,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT					C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	18 050,00	0,00	17 800,00	17 800,00	17 800,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	267 600,00	0,00	268 550,00	268 550,00	268 550,00
73	Impôts et taxes (sauf la 731)	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	1 197 030,00	0,00	1 191 179,00	1 191 179,00	1 191 179,00
74	Dotations et participations (3)	1 261 745,00	0,00	1 272 525,00	1 272 525,00	1 272 525,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	648 730,00	0,00	460 400,00	460 400,00	460 400,00
Total des recettes de gestion courante		3 415 155,00	0,00	3 210 454,00	3 210 454,00	3 210 454,00
76	Produits financiers	45,00	0,00	44,13	44,13	44,13
77	Produits spécifiques (3)	250,00	0,00	1 195,00	1 195,00	1 195,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 415 450,00	0,00	3 211 693,13	3 211 693,13	3 211 693,13

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	151 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		151 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00

TOTAL	3 566 450,00	0,00	3 311 693,13	3 311 693,13	3 311 693,13
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 096 703,87
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 410 397,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 460 078,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) RF 023 = RI 021 ; RI 040 = RF 042 ; RI 042 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération RF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – DEPENSES			D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	284 674,05	0,00	284 674,05
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régime)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 008 451,00		1 008 451,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	188 068,00	0,00	188 068,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	536 933,00	0,00	536 933,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	732 130,00	0,00	732 130,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	798 727,00	110 210,00	908 937,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		3 548 983,05	110 210,00	3 659 193,05

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 659 193,05
--	--------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 111 597,00		1 111 597,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 183 573,00		1 183 573,00
014	Atténuations de produits	200 689,00		200 689,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	279 808,00	0,00	279 808,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	71 750,00	0,00	71 750,00
67	Charges spécifiques (9)	2 000,00	0,00	2 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	88 184,00	85 282,00	173 466,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 474 796,00	1 474 796,00
Dépenses de fonctionnement – Total		2 850 319,00	1 550 078,00	4 410 397,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 410 397,00
---	--------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Les chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) À insérer tout des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV B5).

(7) À utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la pleine autonomie financière.

(8) À utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 011.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2024.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – RECETTES			D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	347 808,00	0,00	347 808,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 622 526,00	0,00	1 622 526,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	19 104,05	0,00	19 104,05
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	2 650,00	2 650,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	7 580,00	7 580,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		85 282,00	85 282,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
401	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		1 474 796,00	1 474 796,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 200,00		1 200,00
Recettes d'investissement – Total		1 990 638,05	1 570 288,00	3 560 926,05

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	94 776,14
---	-----------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	3 490,86
--------------------------------	----------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 659 193,05
--	--------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	17 800,00		17 800,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMT	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	288 550,00		288 550,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		100 000,00	100 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Impécité locale	1 191 179,00		1 191 179,00
74	Dotations et participations (8)	1 272 526,00		1 272 526,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	460 400,00	0,00	460 400,00
76	Produits financiers	44,13	0,00	44,13
77	Produits spécifiques (8)	1 195,00	0,00	1 195,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		3 211 693,13	100 000,00	3 311 693,13

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			4
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			1 098 703,87
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			4 410 397,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 016.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-F6).

(6) À utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectue une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) À utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectue des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES - AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	5 654 088,25	1 362 449,00	0,00	2 296 744,05	2 296 744,05	0,00	2 296 744,05	3 659 193,05
019 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	29 062,00	0,00	0,00	188 088,00	188 088,00	0,00	188 088,00	188 088,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	288 155,00	224 173,00	0,00	312 760,00	312 760,00	0,00	312 760,00	536 933,00
21 Immobilisations corporelles	684 916,00	37 149,00	0,00	694 981,00	694 981,00	0,00	694 981,00	732 130,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 439 030,00	456 714,00	0,00	332 013,00	332 013,00	0,00	332 013,00	798 727,00
Total des opérations d'équipement (3)	2 544 852,00	634 413,00	0,00	374 038,00	374 038,00	0,00	374 038,00	1 008 461,00
Total des dépenses d'équipement	4 988 015,00	1 362 449,00	0,00	1 901 860,00	1 901 860,00	0,00	1 901 860,00	3 264 309,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	112 634,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1638 non budgétaire)	232 124,05	0,00	0,00	284 674,05	284 674,05	0,00	284 674,05	284 674,05
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	152 289,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	497 047,25	0,00	0,00	284 674,05	284 674,05	0,00	284 674,05	284 674,05
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	5 483 062,25	1 362 449,00	0,00	2 186 534,05	2 186 534,05	0,00	2 186 534,05	3 548 983,05
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	151 000,00			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
041 Opérations patrimoniales (7)	20 035,00			10 210,00	10 210,00		10 210,00	10 210,00
Total des dépenses d'ordre	171 035,00			110 210,00	110 210,00		110 210,00	110 210,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)

0,00

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								
3 659 193,05								

(1) Voir état IB pour le contenu du budget précédent.
(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un état d'AP existant.
(3) Voir état II-A2 : "autres" des opérations d'investissement.
(4) Voir état V-B5 pour le détail des opérations budgétaires de l'exercice.
(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (OI 542 à 547).
(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 224 « produit des cessions d'immobilisations »).
(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (OI 547 à 549).
(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat de l'exercice précédent et est inscrit au chapitre 204 « versement des fonds de concours ».
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre global regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES			A

RECETTES					
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	4 339 034,51	1 264 182,00	2 296 744,05	2 296 744,05	3 560 926,05
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	1 590 845,20	1 264 182,00	358 344,00	358 344,00	1 622 526,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1689 non budgétaire)	1 135 558,30	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	2 826 403,50	1 264 182,00	358 344,00	358 344,00	1 622 526,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	486 979,96	0,00	347 808,00	347 808,00	347 808,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	15 839,05	0,00	19 104,05	19 104,05	19 104,05
18 Cote de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
25 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	21 800,00	0,00	1 200,00	1 200,00	1 200,00
Total des recettes financières	524 619,01	0,00	368 112,05	368 112,05	368 112,05
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	3 351 022,51	1 264 182,00	726 456,05	726 456,05	1 990 638,05
021 Virement de la section de fonctionnement	877 882,00		1 474 796,00	1 474 796,00	1 474 796,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	89 994,00		85 282,00	85 282,00	85 282,00
041 Opérations patrimoniales (6)	20 036,00		10 210,00	10 210,00	10 210,00
Total des recettes d'ordre	988 012,00		1 570 288,00	1 570 288,00	1 570 288,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)				94 776,14
--	--	--	--	-----------

Affectation au compte 1068 (8)				3 490,86
--------------------------------	--	--	--	----------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I		II	
Total des recettes d'investissement cumulées					3 659 193,05

(1) Voir état : 8 pour le contenu du budget précédent.
(2) Voir l'état IV-36 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R1 040 = C/F 042).
(4) Les comptes 16, 20, 33, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 182 (cf. chapitre 024 « produits des cessions d'immobilisations »).
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (C1 041 = R1 041).
(7) Le solde d'exécution rapporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
(9) Le chapitre 234 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
					II			III = I + II
TOTAL	5 654 098,25	1 362 449,00	0,00	2 296 744,05	2 296 744,05	0,00	2 296 744,05	3 659 193,05
218 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	29 062,00	0,00	0,00	188 068,00	188 068,00	0,00	188 068,00	188 068,00
203 Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00		187 068,00	187 068,00	0,00	187 068,00	187 068,00
2051 Concessions, droits similaires	402,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
2088 Autres immobilisations incorporelles	28 660,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	288 155,00	224 173,00	0,00	312 760,00	312 760,00	0,00	312 760,00	536 933,00
204151 Subv. Gpt : Bien mobilier, matériel	43 300,00	23 981,00		88 000,00	88 000,00	0,00	88 000,00	111 981,00
204182 Autres org pub - Bât. et installations	244 855,00	200 192,00		224 760,00	224 760,00	0,00	224 760,00	424 952,00
21 Immobilisations corporelles	684 916,00	37 149,00	0,00	694 981,00	694 981,00	0,00	694 981,00	732 130,00
2111 Terrains nus	288 801,00	6 740,00		480 664,00	480 664,00	0,00	480 664,00	487 404,00
2112 Terrains de voirie	2 501,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2115 Climatères	3 500,00	3 500,00		0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
212 Agencements et aménagements de terrains	7 895,00	0,00		482,00	482,00	0,00	482,00	482,00
2131 Bâtiments publics	6 558,00	0,00		2 745,00	2 745,00	0,00	2 745,00	2 745,00
2138 Autres constructions	30 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152 Installations de voirie	6 500,00	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
2158 Matériel et outillage incendie, déf. civ	16 278,00	9 502,00		0,00	0,00	0,00	0,00	9 502,00
2182 Matériel de transport	114 000,00	0,00		50 590,00	50 590,00	0,00	50 590,00	50 590,00
2183 Matériel informatique	2 730,00	0,00		3 700,00	3 700,00	0,00	3 700,00	3 700,00
2184 Matériel de bureau et mobilier	1 000,00	0,00		400,00	400,00	0,00	400,00	400,00
2198 Autres immobilisations corporelles	205 153,00	17 407,00		149 900,00	149 900,00	0,00	149 900,00	167 307,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
23	Immobilisations en cours (seuf 2324)	466 714,00	0,00	332 013,00	332 013,00	0,00	332 013,00	798 727,00
231	Immobilisations corporelles en cours	466 714,00		324 453,00	324 453,00	0,00	324 453,00	791 167,00
238	Avances commandées immo corporelles	0,00		7 560,00	7 560,00	0,00	7 560,00	7 560,00
	Total des opérations d'équipement (4)	634 413,00	0,00	374 038,00	374 038,00	0,00	374 038,00	1 008 451,00
Total des dépenses d'équipement								
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	112 634,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	112 634,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	232 124,05	0,00		284 674,05		284 674,05	284 674,05
164	Emprunts en euros	216 285,00	0,00		265 570,00		265 570,00	265 570,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	15 839,05	0,00		19 104,05		19 104,05	19 104,05
18	Opér. de liaison : affectation (BA, région)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	152 289,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27636	Créance Autres établissements publics	152 289,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)		0,00					
	Total des dépenses financières	497 047,25	0,00	284 674,05	284 674,05	0,00	284 674,05	284 674,05
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	5 483 062,25	1 362 449,00	0,00	2 186 534,05	0,00	2 186 534,05	3 549 983,05
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	151 020,00		100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
192	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	151 000,00			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
231	151 000,00			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
041	20 036,00			10 210,00	10 210,00		10 210,00	10 210,00
204421	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
231	20 036,00			10 210,00	10 210,00		10 210,00	10 210,00
Total des dépenses d'ordre	171 036,00			110 210,00	110 210,00		110 210,00	110 210,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état II-B pour le contenu du budget précédent.

(3) : s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant...

(4) Voir état II-A2 : pour le détail des opérations d'équipement.

(5) : y a au sein de la ligne que d'opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 340 = RF 342).

(7) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 224 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 341 = RF 341).

(9) Le chapitre 224 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre « libellé négatif » car les comptes 224 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
11	Salle des Fêtes		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14	Eglises		151 021,07	7 275,00	151 476,00	151 476,00	0,00	151 476,00
20	Ecoles / Cantine		66 840,54	8 799,00	3 421,00	3 421,00	0,00	3 421,00
24	Salle multi-activités		407,15	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00
25	TX Défense Mer		3 013 252,67	40 855,00	46 423,00	46 423,00	0,00	46 423,00
32	Maison de services et Ag.postale		648 019,07	175 581,00	20 085,00	20 085,00	0,00	20 085,00
33	Aménagl Bâtiment en centre bourg		942 373,91	385 024,00	8 021,00	8 021,00	0,00	8 021,00
35	Bâti et Terrain Cts BONTE-Montal		142 449,31	0,00	40 179,00	40 179,00	0,00	40 179,00
36	MAM		473 480,83	37 079,00	4 433,00	4 433,00	0,00	4 433,00
TOTAL			2 320 522,30	634 413,00	374 038,00	374 038,00	0,00	374 038,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est affectée à un AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT				A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 11
LIBELLE : Salle des Fêtes
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf la 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf la 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)				0,00
--------------------------------------	--	--	--	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 14
LIBELLE : Eglises
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		16 543,85	a 7 275,00	151 476,00	b 151 476,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	8 948,43	0,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments publics	4 324,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	4 624,43	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	7 595,52	7 275,00	151 476,00	151 476,00
231	Immobilisations corporelles en cours	7 595,52	7 275,00	151 476,00	151 476,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		72 616,75	c 0,00	40 108,00	d 40 108,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf la 138)	72 616,75	0,00	40 108,00	40 108,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	8 693,96	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	1 600,71	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	7 021,29	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	54 537,79	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip. territoires ruraux non transf.	0,00	0,00	40 108,00	40 108,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf la 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-118 543,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de résorption ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Seuls 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20
LIBELLE : Ecoles / Cantine
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		51 295,51	a 8 799,00	3 421,00	b 3 421,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	12 876,00	8 799,00	3 421,00	3 421,00
2041511	Subv. Grpf : Bion mobilier, matériel	12 876,00	8 799,00	3 421,00	3 421,00
21	Immobilisations corporelles	34 609,93	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	4 908,52	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	4 952,47	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel informatique	1 641,69	0,00	0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	535,92	0,00	0,00	0,00
2186	Autres immobilisations corporelles	22 511,33	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 809,58	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	3 809,58	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTÉES (3)		876,28	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	876,28	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	876,28	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-12 220,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 24
LIBELLE : Salle multi-activités
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Soldes = (c + d) – (a + b) (5)	-100 000,00
---------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16149.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2024.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 25
LIBELLE : TX Défense Mer
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		225 195,92	a 46 655,00	46 423,00	b 46 423,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	67 660,53	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	67 660,53	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	157 535,39	40 655,00	46 423,00	46 423,00
231	Immobilisations corporelles en cours	147 732,00	40 655,00	46 423,00	46 423,00
238	Avances commandes immo corporelles	9 803,39	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		639 744,53	c 0,00	103 816,00	d 103 816,00
13	Subventions d'investissement (recettes) (sauf le 138)	639 744,53	0,00	103 816,00	103 816,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	112 634,20	0,00	64 885,00	64 885,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	279 863,36	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	6 438,20	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	182 951,83	0,00	38 931,00	38 931,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	16 738,00
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes zérotes en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 32
LIBELLE : Maison de services et Ag.postale
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		475 218,87	a 175 581,00	20 085,00	b 20 085,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	1 374,00	1 374,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	1 374,00	1 374,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	8 159,00	8 159,00
2183	Matériel informatique	0,00	0,00	7 005,00	7 005,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	0,00	984,00	984,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	170,00	170,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	475 218,87	175 581,00	10 552,00	10 552,00
231	Immobilisations corporelles en cours	274 080,87	175 581,00	10 552,00	10 552,00
238	Avances commandes immo corporelles	201 138,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		144 377,11	c 302 280,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	144 377,11	302 280,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	72 371,40	168 466,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	83 895,00	0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Fonds européens	0,00	49 519,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	55 198,21	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	106 514,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles classés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16419.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT				A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 33
LIBELLE : Améngt Bâtiment en centre bourg
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DÉPENSES		938 517,91	a 365 024,00	8 021,00	b 8 021,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	196 593,75	0,00	5 040,00	5 040,00
2138	Autres constructions	196 593,75	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	5 040,00	5 040,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	742 924,16	365 024,00	2 981,00	2 981,00
231	Immobilisations corporelles en cours	742 924,16	365 024,00	2 981,00	2 981,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		120 601,80	c 536 754,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	120 601,80	536 754,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	255 350,00	0,00	0,00
13481	Dot. équip. territoires ruraux non transf.	120 601,80	281 404,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	163 709,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en réaction réelle en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 35
LIBELLE : Bâti et Terrain Cts BONTE-Montst
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		142 449,31	a	40 179,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	12 376,00	12 376,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	12 376,00	12 376,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	140 868,91	0,00	0,00	0,00
213B	Autres constructions	140 868,91	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 580,40	0,00	27 803,00	27 803,00
231	Immobilisations corporelles en cours	1 580,40	0,00	27 803,00	27 803,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (recettes) (sauf le 13B)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-40 179,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 16B, 16C et 16440.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 36
LIBELLE : MAM
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DÉPENSES		470 300,83	a 37 079,00	4 433,00	b 4 433,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	470 300,83	37 079,00	4 433,00	4 433,00
231	Immobilisations corporelles en cours	470 300,83	37 079,00	4 433,00	4 433,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTÉES (3)		10 035,16	c 370 077,00	72 000,00	d 72 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 130)	0,00	370 077,00	72 000,00	72 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	140 152,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	72 000,00	72 000,00
13461	Dot. équip. territoires ruraux non transf.	0,00	223 925,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	10 035,16	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	10 035,16	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	400 565,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes cédées en cas de réduction ou d'annulation de mandats émis après l'ici à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

III
A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 339 034,51	1 264 182,00	2 296 744,05	2 296 744,05	3 560 926,05
01B	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 680 845,20	1 264 182,00	358 344,00	358 344,00	1 622 526,00
1311	Subv. transf. Etat et etabl. nationaux	0,00	0,00	84 885,00	84 885,00	84 885,00
1321	Subv. non transf. Etat, etabl. nationaux	353 872,20	168 866,00	0,00	0,00	168 866,00
1322	Subv. non transf. Regions	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Departements	493 655,00	486 397,00	0,00	0,00	486 397,00
13261	Subv. non transf. GFP de rattachement	12 927,00	0,00	38 931,00	38 931,00	38 931,00
1327	Subv. non transf. Fonds europeens	50 000,00	49 519,00	0,00	0,00	49 519,00
1328	Autres subventions d'equip. non transf.	52 277,00	17 306,00	189 180,00	189 180,00	203 486,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	13 800,00	13 800,00	13 800,00
13461	Dot. equip.territoires ruraux non transf	882 914,00	543 084,00	51 548,00	51 548,00	594 642,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1668 non budgétaire) (3)	1 136 558,30	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 136 558,30	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 826 403,50	1 264 182,00	358 344,00	358 344,00	1 622 526,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	486 979,96	0,00	347 808,00	347 808,00	347 808,00
10222	FCTVA					
10226	Taxe d'aménagement	406 979,96	0,00	297 807,40	297 807,40	297 807,40
138	Autres subventions invest. non transf.	80 000,00	0,00	50 000,60	50 000,60	50 000,60
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	15 839,05	0,00	19 104,05	19 104,05	19 104,05
165	Dépôts et cautionnements reçus	15 839,05	0,00	19 104,05	19 104,05	19 104,05
18	Opérations de liaison : affectation (3A,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	21 800,00	0,00	1 203,00	1 203,00	1 200,00
Total des recettes financières		524 619,01	0,00	368 112,05	368 112,05	368 112,05

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
46	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		3 351 022,51	1 264 182,00	726 456,05	726 456,05	1 990 638,05
021	Virement de la section de fonctionnement	877 982,00		1 474 756,00	1 474 756,00	1 474 756,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	89 994,00		85 282,00	85 282,00	85 282,00
2111	Terrains nus	0,00		0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00		0,00	0,00	0,00
28041511	Subv. Gpt : Bien mobilier, matériel	8 610,00		6 236,00	6 236,00	6 236,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	78 768,00		77 994,00	77 994,00	77 994,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	2 616,00		0,00	0,00	0,00
2804421	Sub nat privé - Biens mob, mat, études	0,00		1 052,00	1 052,00	1 052,00
041	Opérations patrimoniales (9)	20 036,00		10 210,00	10 210,00	10 210,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00		2 650,00	2 650,00	2 650,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandées (immu corporelles)	20 036,00		7 560,00	7 560,00	7 560,00
Total des recettes d'ordre		988 012,00		1 570 288,00	1 570 288,00	1 570 288,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état IB pour le contenu du budget précédent.

(3) Saut 185, 186 et 15449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 2*, 23 et 23 sont en recettes (elles en cas de réaffectation ou d'annulation de mandats comme lieu de reversement).

(5) Voir état IB pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition de chapitre des opérations d'ordre (R1 040 = DR 542).

(7) Les comptes 15, 23, 29, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a été pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produits des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition de chapitre des opérations d'ordre (R1 041 = R1 041).

(10) Le chap 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2024.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE			B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	3 566 450,00	0,00	0,00	4 410 397,00	4 410 397,00	0,00	4 410 397,00	4 410 397,00
011	Charges à caractère général (3)	580 430,00	0,00	0,00	1 111 597,00	1 111 597,00	0,00	1 111 597,00	1 111 597,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 111 500,00	0,00		1 183 573,00	1 183 573,00		1 183 573,00	1 183 573,00
014	Atténuations de produits	206 824,00	0,00		200 889,00	200 889,00		200 889,00	200 889,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	234 830,00	0,00	0,00	279 808,00	279 808,00	0,00	279 808,00	279 808,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	2 533 584,00	0,00	0,00	2 775 667,00	2 775 667,00	0,00	2 775 667,00	2 775 667,00
66	Charges financières	57 000,00	0,00		71 750,00	71 750,00		71 750,00	71 750,00
67	Charges spécifiques (3)	7 890,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			902,00	902,00		902,00	902,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	64 890,00	0,00	0,00	74 652,00	74 652,00		74 652,00	74 652,00
	Total des dépenses réelles	2 598 474,00	0,00	0,00	2 850 319,00	2 850 319,00	0,00	2 850 319,00	2 850 319,00
023	Virement à la section d'investissement	877 882,00			1 474 796,00	1 474 796,00		1 474 796,00	1 474 796,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	89 994,00			85 282,00	85 282,00		85 282,00	85 282,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	967 876,00			1 560 078,00	1 560 078,00		1 560 078,00	1 560 078,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
---------------------------------------	------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	4 410 397,00
---	--------------

- (1) Voir éle. 13 pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également es AE modifiant un stock d'AE existant.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 015 et 017.
- (4) Les comptes 65 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du contrôle administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE			B

RECETTES						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL						
013	Atténuations de charges (2)	3 588 450,00	0,00	3 311 693,13	3 311 693,13	3 311 693,13
016	APA	18 063,00	0,00	17 800,00	17 800,00	17 800,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	267 600,00	0,00	268 550,00	268 550,00	268 550,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	1 197 030,00	0,00	1 191 179,00	1 191 179,00	1 191 179,00
74	Dotations et participations (2)	1 281 745,00	0,00	1 272 525,00	1 272 525,00	1 272 525,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	648 730,00	0,00	460 400,00	460 400,00	460 400,00
Total des recettes de gestion des services		3 415 155,00	0,00	3 210 454,00	3 210 454,00	3 210 454,00
76	Produits financiers	45,00	0,00	44,13	44,13	44,13
77	Produits spécifiques (2)	250,00	0,00	1 195,00	1 195,00	1 195,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		295,00	0,00	1 239,13	1 239,13	1 239,13
Total des recettes réelles		3 415 450,00	0,00	3 211 693,13	3 211 693,13	3 211 693,13
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	151 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		151 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)			1 098 703,87
---------------------------------------	--	--	--------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées			4 410 397,00
---	--	--	--------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Hors recettes imputables aux chapitres 016 et 017.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (art 642 et D 642).
(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 716 et 717 (cf. chapitre 024 « produit » des sections d'immobilisations s.).
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières liées aux opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permettant d'actualiser.
(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du conseil administratif) ou si l'après se anticipe des résultats.

III - VOTE DU BUDGET			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE			B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	3 566 450,00	0,00	0,00	4 410 397,00	4 410 397,00	0,00	4 410 397,00	4 410 397,00
011	Charges à caractère général (4)	380 430,00	0,00	0,00	1 111 597,00	1 111 597,00	0,00	1 111 597,00	1 111 597,00
505	Achats de matériel, équip. et travaux	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
50611	Eau et assainissement	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
50612	Énergie - Électricité	174 000,00	0,00		170 000,00	170 000,00	0,00	170 000,00	170 000,00
50613	Chauffage urbain	7 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
50621	Combustibles	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
50622	Carburants	42 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
50623	Alimentation	43 000,00	0,00		43 000,00	43 000,00	0,00	43 000,00	43 000,00
50631	Fournitures d'entretien	6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
50632	Fournitures de petit équipement	42 500,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
50633	Fournitures de voirie	15 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
50636	Vêtements de travail	5 000,00	0,00		6 350,00	6 350,00	0,00	6 350,00	6 350,00
5064	Fournitures administratives	10 000,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
5068	Autres matières et fournitures	161 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
611	Contrats de prestations de services	6 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
613	Locations	23 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
61521	Entretien terrains	6 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	65 000,00	0,00		175 267,00	175 267,00	0,00	175 267,00	175 267,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
615231	Entretien, réparations voiries	20 000,00	0,00		28 000,00	28 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	15 000,00	0,00		33 000,00	33 000,00	0,00	33 000,00	33 000,00
61551	Entretien matériel roulant	55 000,00	0,00		68 000,00	68 000,00	0,00	68 000,00	68 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6156	Maintenance	26 000,00	0,00		26 000,00	26 000,00	0,00	26 000,00	26 000,00
6161	Multirisques	52 000,00	0,00		58 000,00	58 000,00	0,00	58 000,00	58 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	16 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	13 000,00	0,00		11 050,00	11 050,00	0,00	11 050,00	11 050,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
623	Pub., publications, relations publiques	43 000,00	0,00		66 000,00	66 000,00	0,00	66 000,00	66 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	100,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	30 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 500,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
628	Coutours divers (cotisations)	5 200,00	0,00		5 200,00	5 200,00	0,00	5 200,00	5 200,00
6282	Frais de gardiennage	2 130,00	0,00		2 130,00	2 130,00	0,00	2 130,00	2 130,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	9 500,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	3 500,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	42 000,00	0,00		44 500,00	44 500,00	0,00	44 500,00	44 500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	2 400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63711	Redevances prélèvement ressources en eau	0,00	0,00		2 400,00	2 400,00	0,00	2 400,00	2 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 111 500,00	0,00		1 183 573,00	1 183 573,00		1 183 573,00	1 183 573,00
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	7 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00
6218	Autre personnel extérieur	28 000,00	0,00		57 700,00	57 700,00		57 700,00	57 700,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	15 600,00	0,00		16 700,00	16 700,00		16 700,00	16 700,00
6411	Personnel titulaire	590 000,00	0,00		579 500,00	579 500,00		579 500,00	579 500,00
6413	Personnel non titulaire	145 200,00	0,00		166 515,00	166 515,00		166 515,00	166 515,00
64168	Autres emplois aidés	21 200,00	0,00		14 500,00	14 500,00		14 500,00	14 500,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	299 000,00	0,00		336 078,00	336 078,00		336 078,00	336 078,00
6470	Autres charges sociales	5 500,00	0,00		5 580,00	5 580,00		5 580,00	5 580,00
014	Atténuations de produits	206 824,00	0,00		200 689,00	200 689,00		200 689,00	200 689,00
7391111	Dégrèv. TFPNB / jeunes agriculteurs	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
7391118	Autres restit. dégrèv./contrib. directes	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
739211	Attribution de compensation	34 900,00	0,00		28 765,00	28 765,00		28 765,00	28 765,00
739221	FNGIR	170 424,00	0,00		170 424,00	170 424,00		170 424,00	170 424,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Votes de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
55	Autres charges de gestion courante (sauf le 6588) (4)	234 830,00	0,00	0,00	279 808,00	279 808,00	0,00	279 808,00	279 808,00
5531	Indemnités de fonction	129 500,00	0,00		131 000,00	131 000,00	0,00	131 000,00	131 000,00
5533	Cotisations de retraite	5 450,00	0,00		5 500,00	5 500,00	0,00	5 500,00	5 500,00
5534	Cotis. sécurité sociale - part patronale	9 860,00	0,00		10 100,00	10 100,00	0,00	10 100,00	10 100,00
55372	Cotis.fonct.financ.allocation à n mandat	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
5541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
5542	Créances éteintes	5 400,00	0,00		4 538,00	4 538,00	0,00	4 538,00	4 538,00
55566	Autres contributions	8 330,00	0,00		8 880,00	8 880,00	0,00	8 880,00	8 880,00
5556	Autres contributions obligatoires	11 230,00	0,00		3 066,00	3 066,00	0,00	3 066,00	3 066,00
557363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	12 530,00	0,00		12 915,00	12 915,00	0,00	12 915,00	12 915,00
55746	Subv.fonct.autres personnes droit privé	40 330,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
5577	Remises gracieuses	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
55811	Droite d'utilisat° - informatique nuage	6 530,00	0,00		6 530,00	6 530,00	0,00	6 530,00	6 530,00
55818	Autres	3 160,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
55821	Déficit des budgets annexes administrati	0,00	0,00		36 229,00	36 209,00	0,00	36 209,00	36 209,00
55888	Autres	300,00	0,00		15 500,00	15 500,00	0,00	15 500,00	15 500,00
5586	Frais fonctionnement des groupes d'étus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 533 584,00	0,00	0,00	2 775 667,00	2 775 667,00	0,00	2 775 667,00	2 775 667,00
56	Charges financières	57 000,00	0,00		71 750,00	71 750,00		71 750,00	71 750,00
5611	Intérêts rattachés à l'épargne	56 700,00	0,00		71 450,00	71 450,00		71 450,00	71 450,00
5618	Intérêts des autres dettes	300,00	0,00		300,00	300,00		300,00	300,00
57	Charges spécifiques (4)	7 890,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
573	Titres annulés (sur exercices antérieurs	7 890,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
58	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			902,00	902,00		902,00	902,00
581	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00			902,00	902,00		902,00	902,00
522	Depenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		64 890,00	0,00	0,00	74 652,00	74 652,00		74 652,00	74 652,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses réelles		2 598 474,00	0,00	0,00	2 850 319,00	2 850 319,00	0,00	2 850 319,00	2 850 319,00
023	Virement à la section d'investissement	877 992,00			1 474 796,00	1 474 796,00		1 474 796,00	1 474 796,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	89 934,00			85 282,00	85 282,00		85 282,00	85 282,00
6751	Valeurs comptables immo. cédées (h. ASA)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fond.	89 934,00			85 282,00	85 282,00		85 282,00	85 282,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		967 976,00			1 560 078,00	1 560 078,00		1 560 078,00	1 560 078,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état -3 pour le contenu du budget précédent.
(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant le stock d'AE existant.
(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
(6) Les comptes 36 peuvent figurer dans le détail du chapitre si le collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Cf. échantillon des chapitres des opérations d'ordre : DCE 042 = 90 042; DCF 043 = 47 043.
(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des réserves d'immobilisations »).
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE				B2

Chap / art (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	3 566 450,00	0,00	3 311 693,13	3 311 693,13	3 311 693,13
013	Atténuations de charges (3)	18 050,00	0,00	17 800,00	17 800,00	17 800,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	14 050,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
6459	Remb. charges sécu. sociale et prévoyance	4 000,00	0,00	6 800,00	6 800,00	6 800,00
018	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	257 600,00	0,00	268 550,00	268 550,00	268 550,00
7021	Ventes de récolectes	880,00	0,00	880,00	880,00	880,00
70311	Concessions climatières (produit net)	12 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
7032	Stationnement et location voie publique	22 700,00	0,00	22 500,00	22 500,00	22 500,00
70386	Autres redevances et recettes diverses	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
7063	Redev. serv. à caractère sportif/loisirs	65 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	65 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
7076	Autres marchandises	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70841	Mise à dispo personnel: CL de rattach.	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
70843	Mise à dispo personnel: CCAS/CIAS	16 100,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
70845	Mise à dispo personnel: GFP de rattach.	9 300,00	0,00	12 175,00	12 175,00	12 175,00
708721	Remb. frais par BA/régie sans ps.morale	420,00	0,00	420,00	420,00	420,00
70875	Remb. frais par le GFP de rattachement	19 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00	19 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	22 000,00	0,00	26 375,00	26 375,00	26 375,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	2 200,00	0,00	2 200,00	2 200,00	2 200,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	1 197 030,00	0,00	1 191 179,00	1 191 179,00	1 191 179,00
73111	Impôts directs locaux	1 090 030,00	0,00	1 134 179,00	1 134 179,00	1 134 179,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	100 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
73154	Droits de place	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
74	Dotations et participations (3)	1 261 745,00	0,00	1 272 525,00	1 272 525,00	1 272 525,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	441 833,00	0,00	441 659,00	441 659,00	441 659,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée If	Total (RAR N-1 + Vote) If = I + II
741121	DSR des communes	575 655,00	0,00	594 795,00	594 795,00	594 795,00
741127	DNP des communes	111 068,00	0,00	102 350,00	102 350,00	102 350,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
74718	Autres participations Etat	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7472	Participation régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74751	Participation GFP de rattachement	71 500,00	0,00	71 500,00	71 500,00	71 500,00
7476	Participation Autres organismes	16 000,00	0,00	16 224,00	16 224,00	16 224,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	39 689,00	0,00	39 997,00	39 997,00	39 997,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748374	Dot. biodiversité et aménités rurales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	648 730,00	0,00	460 400,00	460 400,00	460 400,00
752	Revenus des immeubles	423 000,00	0,00	438 800,00	438 800,00	438 800,00
75811	Redev. concessions, brevets, licences...	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	224 530,00	0,00	21 600,00	21 600,00	21 600,00
Total des recettes de gestion des services		3 415 155,00	0,00	3 210 454,00	3 210 454,00	3 210 454,00
76	Produits financiers	45,00	0,00	44,13	44,13	44,13
7621	Prod. Immo. fn. - encaissées à échéance	45,00	0,00	44,13	44,13	44,13
77	Produits spécifiques (3)	250,00	0,00	1 195,00	1 195,00	1 195,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	250,00	0,00	1 195,00	1 195,00	1 195,00
7751	Produits des cessions d'immob. (n. ASA)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		3 415 450,00	0,00	3 211 693,13	3 211 693,13	3 211 693,13
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	151 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
72	Production immobilisée	151 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		151 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensations	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence : ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état IB pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 018 et 017.
- (4) Cf. déclarations au chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = Di 042) (RF 043 = Of 043).
- (5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

IV

B1.1

B1.1 -- DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer la numérotation de compte)	Date de la décision de réviser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Impôts (3)	Remboursement du tirage	
5181 Avances du Trésor						
5182 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
205305303482593022	22/04/2024	200 000,00	200 000,00	3 745,56	200 000,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		200 000,00	200 000,00	3 745,56	200 000,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB90C071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou le date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article 422 V. 4221-6 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts capitalisés au compte 3815.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE			B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date et signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Période d'amor- tissement (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé (8)	Caté- gorie d'em- prunt (9)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel actuel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					4 473 385,13									
1641 Emprunts en euros (Total)					4 473 385,13									
30034926907	CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL	21/10/2024	23/10/2024	15/01/2025	430 030,00	F		3,500	2,830		T	C	C	A-1
00035555900206	CREDIT MUTUEL	26/04/2012	26/01/2011	05/03/2016	179 895,13	F		4,840	4,840		T	P	C	A-1
0005539591	CRCA	22/11/2008	22/11/2008	13/10/2009	65 000,00	F		5,110	5,110		A	P	C	A-1
00055018095	CRCA	31/04/2011	31/04/2011	03/07/2011	33 000,00	F		3,270	3,270		T	P	C	A-1
00165454639	CRCA	35/04/2011	25/04/2011	03/07/2011	63 300,00	F		3,510	3,510		T	P	C	A-1
003003955300200	CREDIT MUTUEL	31/03/2011	31/03/2011	30/06/2011	65 300,00	F		3,170	3,170		T	P	C	A-1
000275151002	CRCA	21/05/2005	09/02/2006	10/06/2008	500 000,00	F		3,670	3,570		A	P	C	A-1
10000403957	CRCA	15/05/2007	15/05/2007	10/09/2013	150 000,00	F		1,860	1,860		T	C	C	A-1
100662760	CRCA	24/01/2002	02/02/2002	10/04/2012	300 000,00	F		5,420	5,420		T	C	C	A-1
390010398269006	CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL	10/05/2024	10/05/2024	13/05/2024	700 000,00	F		3,600	3,000		-	C	C	A-1
39000034825904	CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL	03/05/2022	05/06/2022	05/07/2022	700 000,00	F		1,440	1,440		T	C	C	A-1

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Fol. caractérisant la nature et le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Période des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé CIN	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
390894438010	CA SSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL DE BASSE NORMANDIE	30/04/2002	21/06/2015	28/03/2013	450 000,00	F		3,892	3,590		-	P	O	A-1
4569972	CRECIT MUTUEL DE BASSE NORMANDIE	22/05/2015	30/05/2015	15/09/2015	152 700,00	F		2,112	2,110		-	P	O	A-1
9944321515	CRECIT MUTUEL	30/04/2002	30/04/2020	05/03/2020	320 000,00	F		1,242	1,240		-	O	O	A-1
MCM53831EUR01	CAFFIL	24/07/2016	19/08/2015	01/12/2015	450 000,00	F		2,242	2,240		-	P	O	A-1
163 Emprunts en devises (total)					0,00									
1641 Emprunts assortis d'une option de change sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1691 Autres emprunts (total) (S)					0,00									
1692 Bons à payer terme négociables (total)					0,00									

Emprunts et dettes à l'origine du contrat										
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat.)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Profil d'amor- tissement (7)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel	
Caté- gorie d'em- prunt (8)	Possibilité de rembour- sement anticipé	Devise	Plan de dette des rembour- sements (6)	Caté- gorie d'em- prunt (8)	Possibilité de rembour- sement anticipé	Devise	Plan de dette des rembour- sements (6)	Caté- gorie d'em- prunt (8)	Possibilité de rembour- sement anticipé	Devise
1567 Autres déles (lre.)					0.00					
Total générale					4 473 398,13					

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : réfixe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la somme addition d'un taux usuel de référence et d'une tranche exprimée en point de pourcentage).

(4) Montre les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuel ; B : bimestriel ; T : trimestriel ; X autre.

(7) Indiquer le mode d'amortissement : P pour amortissement progressif ; F pour le fixe ; X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant le type de la circulaire CDB-015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-936 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 594 A et 595 du code général des impôts.

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES -- ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de compte)	Couverture ? C/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Taux d'intérêt Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
									Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 766 721,96					71 446,50	0,00		0,00
1641 Emprunts en euros (Total)		0,00		2 766 721,96					71 446,50	0,00		0,00
000340825907		0,00	A-1	436 330,00	5,00	F		2,820	12 950,81	0,00		0,00
0003500360404		0,00	A-1	100 800,15	7,00	F		4,640	4 468,30	0,00		0,00
0013505050001		0,00	A-1	16 820,00	4,00	F		5,110	961,48	0,00		0,00
001500100055		0,00	A-1	11 537,84	8,00	F		3,370	372,56	0,00		0,00
00155454833		0,00	A-1	53 574,75	16,00	F		3,510	1 862,28	0,00		0,00
003623555350020		0,00	A-1	9 719,72	1,00	F		3,170	194,28	0,00		0,00
0021515100002		0,00	A-1	34 439,15	1,00	F		3,570	1 284,85	0,00		0,00
1000341000007		0,00	A-1	56 250,00	4,00	F		1,680	868,26	0,00		0,00
150602760		0,00	A-1	105 750,00	7,00	F		5,420	5 563,38	0,00		0,00
350 00034050005		0,00	A-1	662 500,00	19,00	F		3,000	21 124,39	0,00		0,00
500000246238004		0,00	A-1	612 500,00	17,00	F		1,440	8 651,50	0,00		0,00
300094432010000		0,00	A-1	113 514,50	5,00	F		3,990	3 772,95	0,00		0,00
44003375		0,00	A-1	68 276,28	10,00	F		2,110	1 822,29	0,00		0,00
664432015000005		0,00	A-1	210 000,00	10,00	F		1,240	2 511,50	0,00		0,00
MCN3000000000001		0,00	A-1	286 897,31	10,00	F		2,240	5 143,91	0,00		0,00
1643 Emprunts en euros (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00

Emprunts et dettes au 01/01/N												
Nature Pour chaque ligne, inscrire le numéro de compte	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
164-1 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
169 Autres emprunts (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1692 Bons à moyen terme négociables (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
1697 Autres dettes (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 768 721,96					265 569,68	77 440,35	0,00	0,00

(10) : S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le rattachement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) : Si l'emprunt est assorti d'une couverture, il convient de cocher la case "O" (oui) ; à défaut, de cocher la case "N" (non).

(12) : Catégorie d'emprunt. Exemple A+ : (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOG5107/30770 du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) : Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (présente un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel, de référence et d'une marge exprimée en pourcentage).

(14) : Ventilation : index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) : Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) : Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6511 : « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés, et intérêts écartés, et intérêts décaissés à l'article 658).

(17) : Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 766.

*) : Indiquer les litres à percevoir au litre du contrat d'échange et compensés à 766.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV

B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indice sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure	Nombre de produits	16	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,97	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 768 721,95	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swap option)	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe rétrace le stock de dette au 01/01/2024 après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert					Instrument de couverture						Primes éventuelles	
	Références de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/24	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (échange ou taux)	Notional de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simples (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) : Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) : Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) : Indiquer si : simple d'un swap, d'une option (cap, floor, normal, swaption).

(4) : Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuel, M : mensuelle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE			B1.5

B1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le rattachement de la dette)	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)	
	Taux payés		Taux reçus (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opérations de couverture
	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/688	Produits c/788		
Taux fixe (total)					0,00	0,00		
Taux variable simple (total)					0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)					0,00	0,00		
Total					0,00	0,00		

(5) - Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) - Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) - A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt : Exemple A.1 (cf. la classification des emprunts suivant le protocole de la circulaire JOCB - 01/07/70 du 25 juin 2010 sur les produits financiers affectés aux collectivités territoriales).

IV -- ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES -- ETAT DE LA DETTE -- DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME		IV
B1.6		B1.6

B1.6 -- DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice		Dont	
				Intérêts (3)	Capital	
TOTAL	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
AUTRES DES ORGANISMES DE DROIT PUBLIC	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
AUTRES DES ETABLISSEMENTS DE DROIT PUBLIC	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Dettes rattachées à des emprunts obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) : S'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert de contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) : S'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et capitalisés à l'article 661-1 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et capitalisés à l'article 666.

IV - ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES		B1.7

B1.7 - AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV -- ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

IV

B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délégation du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations se peu de valeur s'amortissent sur un an : 2827,80 €	04-04-2016
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
L	Part° TX Eff. Rés. élec. Rongerie	10
L	Particip° TX Aménagt Rue 28 7 44	10
L	Particip° TX neuf EP-Rte Rouland	5
L	Part° TX Effect Rés. Rte Rouland	10
L	PAV encastrés Zone commerciale	10
L	Particip° TX effacemt Rés. Rue 28 7	10
L	Particip° TX Effacemt Rés. ORANGE	5
L	Fds Conc. pr TX rés. E. Pct. Annev	5
L	Fds Conc. Jardinières Mais. Méd.	5
L	Fds concours CMB - TX Men. Ecole	5
L	TX Eff. rés. élect. et tél. 28/7	10
L	Eff. rés. éi. et tél. Cr. Bouteloup	10
L	Part° exts° Rés. élec. Rte Montsvt.	1
L	Ext° Rés. électq Cne Montsvt.	1
L	Extens° Rés. élect. V. CHENEL	1
L	Amortissat. PPA à partir de 2025	5
L	Particip° TX ext° électq - Annev.	10
L	Ext° électq Mr HENQUET - Servig	10
L	Ext° élect. MARIE JOIGNE-Boisrg	10

IV - ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N			B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou ajoutement d'une provision déjà constituée.

(2) A réviser en ce qui concerne les provisions sur budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemple : provision pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV -- ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ETALEMENT DES PROVISIONS		B3.2

B3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	Provisionnements des créances 25	€ 508,55	5	901,71	901,71	2 706,14

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent, « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN			B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					325 000,00	325 000,00											6 877,57	3 687,93
LA LIGNE DE L'ENSE GNEVENT DE NORMANDIE	2024	P	Maré du centre cours social les sabas d'or	BANQUE DES TERRITOIRES	525 000,00	525 000,00	24,00	T	V	EURIBOR3+2	4,300	F		0,000	A-1		6 577,57	3 687,93
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					890 534,57	362 075,34											2 635,33	0,00
SA HLM COUTANCES GRANVILLE	1997	C	P_A tres socié Construction	BANQUE DES TERRITOIRES	80 723,47	7 746,67	2,00	A	F		0,000	F		0,000	A-2		95,81	0,00
SA HLM COUTANCES GRANVILLE	1994	C	P_A fongible sans préfinancement	BANQUE DES TERRITOIRES	396 236,71	31 773,04	4,00	A	F		2,050	F		0,000	A-2		448,04	0,00
SOC F-M CL COTENTIN	2017	C	Prêt outil à usage social	BANQUE DES TERRITOIRES	456 577,45	322 598,43	14,00	A	F		1,700	F		0,000	A-1		2 065,33	0,00
TOTAL GENERAL					1 205 534,57	687 075,34											9 512,90	3 687,93

(1) : Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour linéaire, X pour autres (à préciser) ;

(2) : Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : créancier l'est-à-dire un taux variable qui n'est pas subordonné défini comme la somme additif d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage ;
- (4) Indiquer le type d'index (ex. EUR BOR 3 mois ...)
- (5) Taux annuel, tous frais compris.
- (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (7) Catégorie d'emprunt : hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOC 2013-15-775 du 25 juin 2013 sur les procures financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (8) : s'agit des intérêts dus au titre du capital initial et comptabilisés à l'article 68111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV -- ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES -- SUBVENTIONS VERSEES				B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET					
Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					
FONCTIONNEMENT (total)					
6568		Participat' forfaitaire pr Annexite et Montsurvt	SDEM	Etablissement de droit public	8 880,00
					8 880,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Désignation du numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	1,50	4,50	4,50	0,00	4,50
Adjoint administratif	C	1,00	0,50	1,50	1,50	0,00	1,50
Adjoint administratif ppai 1° cl	C	0,00	0,50	0,50	0,50	0,00	0,50
Attaché Territorial	A	1,00	0,50	1,50	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,50	1,50	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		13,00	1,88	14,88	14,88	0,00	14,88
Adjoint technique	C	10,00	0,79	10,79	10,79	0,00	10,79
Adjoint technique ppai 1° cl	C	1,00	0,29	1,29	1,29	0,00	1,29
Adjoint technique ppai 2° cl	C	2,00	0,80	2,80	2,80	0,00	2,80
SIMON: Anita	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		16,00	3,48	19,48	19,48	0,00	19,48

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTER5507102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par le délibérateur créant l'emploi.

(4) Equivalence temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * Quotité de temps de travail * Période d'activité dans l'année

Exemple : Un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 90 % (quotité de travail = 90 %)

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutément à mi-année) correspond à 0,5 ETPT (0,5 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV - ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
SIMON Adrien	C	TECH	366	0,00	A 332-9-3°	CDI CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				1 801,84		
DAVENET Axel	C	TECH	366	0,00	A 332-23-1°	CDI CDD
DUVIVIER Marie-Laure	B	ADM	556	0,00	A 332-23-1°	CDI CDD
FRANCOIS-GRANDIN Anne	C	ADM	435	0,00	A 332-23-1°	CDI CDD
GENEVÉE Ingrid	C	TECH	366	0,00	A 332-23-1°	CDI CDD
GERMAIN Jean-Christophe	C	TECH	366	0,00	A 332-23-1°	CDI CDD
LABICHE Maxime	C	TECH		1 801,84	A A	A CUI
LE DUC Caroline	C	ADM	417	0,00	A 332-23-1°	CDI CDD
LEDUNOIS Yann	C	TECH	366	0,00	A 332-23-1°	CDI CDD
LEMERAY Catherine	C	ADM	366	0,00	A 332-23-1°	CDI CDD
MARIE Pauline	C	TECH	366	0,00	A 332-23-1°	CDI CDD
NEEL Sylvie	C	TECH	366	0,00	A 332-23-1°	CDI CDD
TOTAL GENERAL				1 801,84		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR: ADM : Administratif.
TECH : Technique.
JES : Urbanisme (dir. aménagement urban.).
S : Social.
VS : Médico-social.
VT : Voeux-technique.
SP : Sport.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POVA : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Affectation temporaire d'activité pour une durée maximale de deux mois.
332-23-2° : Affectation saisonnière d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée maximale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacances temporaires d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Affectation par les besoins des services ou le nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a eu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 2 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Autres collectivités territoriales issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article 4 pour les emplois dont la qualité de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (1-2 000 hab.) et des groupements de communes (1-15 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une assemblée.
332-8-7° : Emplois des communes (1-2 000 hab.) et des groupements de communes (1-15 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une assemblée.
332-9 : Contrat territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'assemblée territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-3 avec un agent contractuel territorial concerné par l'ajout d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'expiration de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
332-352 : Modalités particulières de recrutement sans concours, par exemple : personnes en situation de handicap (CGFP E°, 3326 et 3327).
332-1 : Modalités particulières de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels et direction).
332-11 : Modalités particulières de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels et direction).
332-11 : Modalités particulières de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels et direction).
332-11 : Modalités particulières de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels et direction).
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A : autres » et être l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent ou à temps partiel ? Les agents non titulaires recrutés sur le fondement des art des 332-8, 332-13, 332-14, 336, 332 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée ou à temps partiel sur le fondement des articles 337-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 339-1 à 339-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, l'annexe 8 du décret 86-1143 du 20 octobre 1986.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGÉTAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	94 776,14	94 776,14
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-98 267,00	-98 267,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-3 490,86	-3 490,86

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	3 490,86	3 490,86
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-3 490,86	-3 490,86
Disponibilité des ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	285 570,00	285 570,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 909 086,00	1 909 086,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 643 516,00	1 643 516,00

(1) Filigrane à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire: Dépenses" et "Equilibre budgétaire: Recettes"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		265 570,00	265 570,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		265 570,00	265 570,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	265 570,00	265 570,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les dépenses budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 909 086,00	1 909 086,00
Ressources propres externes de l'année (a)		347 808,00	347 808,00
10222	FCTVA	297 807,40	297 807,40
10226	Taxe d'aménagement (3)	50 000,60	50 000,60
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		1 561 278,00	1 561 278,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primos de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	6 236,00	6 236,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	77 994,00	77 994,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	0,00	0,00
2804421	Sub nat privé - Biens mob, mat, études	1 052,00	1 052,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 200,00	1 200,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 474 798,00	1 474 798,00

(1) Les comptes 15, 189, 26, 27, 28, 29, 30, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un établissement ou d'une ZAD peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPS	3 457 000,00	0,00	32,59	0,00	1 126 636,30	0,00
TFPVE	322 900,00	0,00	21,56	0,00	69 617,24	0,00
CPE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	1 266 000,00	0,00	11,00	0,00	142 560,00	0,00
TOTAL	5 075 900,00	0,00			1 338 813,54	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Délai et les taxes pour les collectivités à un pourvoir de modulation.

50215
Code INSEE

Commune Nlle de Gouville s/ Mer
Commune de Gouville s/ Mer

BP 2025
COM

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 27
Nombre de membres présents : 20
Nombre de suffrages exprimés : 22
VOTES : Pour 22
 Contre -
 Abstentions -

Date de convocation : 7/4/25

Présenté par le Maire

A Gouville s/ Mer

, le 15/04/2025

Le Maire

Le Maire
François LEGRAS



Délibéré par le Conseil Municipal

réuni en session ordinaire

A

Gouville s/ Mer

, le 15/04/2025

le Conseil Municipal

[Handwritten signatures in blue ink, including names like Dany, Dubois, and others, over a grid of lines.]

Certifié exécutoire par le Maire
et de la publication, le

, compte tenu de la transmission en

préfecture, le

30/4/25

A

Gouville s/ Mer

, le

30/4/25

Le Maire
François LEGRAS



